

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 12
Pouvoirs : 1

Pour 12
Contre /
Abstention /

Date de convocation :
30/05/2023
Date d'affichage :
12/06/2023

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,
Le six juin,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS

Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoit RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :

Madame Céline COMBAZ (pouvoir à C. CROSSMAN),
Monsieur Bernard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2023/06/032 : Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le Programme « Diversifier l'offre touristique des territoires de montagne en toute saison » pour l'extension du Foyer Nordique de Pont Baudin – Peisey.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que la Commune de Peisey-Nancroix souhaite entreprendre des travaux d'extension du foyer nordique communal afin d'améliorer son utilisation par les skieurs et les employés et de proposer une salle hors sac.

Ces travaux peuvent faire l'objet du versement d'une subvention de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes par le programme «Diversifier l'offre touristique des territoires de montagne en toute saison».

Extension du Foyer Nordique communal de Peisey-Nancroix	
Dépense	Montant HT
Gros Œuvre	94 994,03 €
Charpente bois – Bardage - Couverture	83 300,00 €
Poutre métallique	5 287,50 €
Menuiseries extérieures PVC - Alu	6 389,00 €
Menuiseries extérieures Bois	19 964,00 €
Menuiseries intérieures	23 000,00 €
Cloisons - Plâtrerie - Isolation - Peinture	70 305,21 €
Électricité CFO/CFA	25 721,14 €
Sanitaires - Plomberie - Ventilation	45 530,74 €
Carrelages - Faiences	6 323,00 €
Sols souples	13 643,51 €
Fumisterie	9 200,00 €
Montant total des travaux	403 658,13 €

Le montant total des travaux envisagés en 2023 est estimé à **403 658,13 €**

Le plan de financement de ces travaux est le suivant **hors taxe** :

* Etat : Dotation de l'Équipement des Territoires Ruraux (20 %) : 80 740 €

* Département de la Savoie : Fond Départemental d'Équipement des Communes (15% du plafond de 100 000 € de la catégorie bâtiment d'accueil touristique): 15 000 € (4%)

* Région Auvergne Rhône-Alpes : Programme « Diversifier l'offre touristique des territoires de montagne en toute saison » (40%) : 161 463,25 €

* Autofinancement par le budget du domaine nordique (36%) : 146 454,88 €

Monsieur le Maire sollicite donc le Conseil Municipal pour l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention auprès des services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour une opération représentant un montant total de 403 658,13 € HT et une aide de 161 463,25 € HT.

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **SOLLICITE** l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du programme « Diversifier l'offre touristique des territoires de montagne en toute saison » pour la réalisation de ces travaux.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès des services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes aux fins d'obtenir la subvention la plus élevée possible au titre du programme « Diversifier l'offre touristique des territoires de montagne en toute saison »;
- **DEMANDE** de pouvoir anticiper les démarches et travaux avant la décision d'obtention de la subvention des organismes visés, sans pour autant en perdre le bénéfice ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier de demande de subvention.
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et signer les pièces s'y rapportant.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :

Le Maire,
Guillaume Villbord

